



## Commune de Saint Maurice de Rémens (Ain)

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal  
4 mars 2020 à 20 h 30

**Présents** : M Éric GAILLARD, Mme Sylviane BOUCHARD, M Cyril GOUDARD, Mme Christine AUCEL, M. Jérémy GRANDJEAN, M. Eddy LABBÉ, M. Hervé MORIN, Mme Schérazade TOUNSI.

**Absents excusés** : Mme Isabelle BERNARD pouvoir Mme Christine AUCEL, Mme Marie-Hélène MORETEAU pouvoir à Mme Sylviane BOUCHARD, M. Stéphane PROUD, M. Christian SEURAT

**Absents** : M. Fabrice ANGELOT,

**Secrétaire de séance** : Mme Sylviane BOUCHARD

### 1. APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

Madame Sylviane BOUCHARD première adjointe présente à l'assemblée :

Le compte administratif de la commune pour l'exercice 2019

#### **Section de Fonctionnement :**

Dépenses	449 083.39 €
Recettes	498 438.16 €
Résultat 2019 reporté	+ 177 384,86 €
Soit un résultat global de clôture de	+226 739.63 €

#### **Section d'Investissement :**

Dépenses	304 288.68€
Recettes	99 976.24€
Résultat 2019 reporté	+164 405.18 €
Soit un résultat global de clôture de	- 39 907.26 €

#### **Restes à réaliser :**

Dépenses	36 959.48 €
Recettes	105 261.72 €

Puis les résultats du compte administratif 2019 du budget de l'eau

#### **Section d'Exploitation :**

Dépenses	29 089.64 €
Recettes	54 340.82 €
Résultats antérieurs reportés	+ 25 738.48 €
Soit un résultat global de clôture de	+ 50 989.66 €

#### **Section d'Investissement :**

Dépenses	26 152.73 €
Recettes	87 807.92 €
Résultats antérieurs reportés	+ 16 964.50 €
Soit un résultat global de clôture de	+ 79 619.69 €

**Restes à réaliser :**

Dépenses	- 234 936.00 €
Recettes	+ 160 835.00 €
Solde des restes à réaliser	- 74 101.00 €

**Et enfin les résultats du compte administratif 2019 du budget de l'assainissement****Section d'Exploitation :**

Dépenses	31 714.58 €
Recettes	45 165.13 €
Résultats antérieurs reportés	+ 16 269.65 €
Soit un résultat global de clôture de	<b>+ 29 720.20 €</b>

**Section d'Investissement :**

Dépenses	11 612.32 €
Recettes	9 795.32 €
Résultats antérieurs reportés	+ 60 094.50 €
Soit un résultat global de clôture de	<b>+ 58 277.46 €</b>

**Restes à réaliser :**

Dépenses	- 45 000.00 €
Recette	0.00 €

Après avoir entendu le détail des comptes administratifs, Monsieur le Maire sort de la salle, conformément à la loi, et Madame Sylviane BOUCHARD fait procéder au vote.

Les comptes administratifs 2019 des budgets de la Commune, de l'eau et de l'assainissement, sont adoptés à l'unanimité.

**2. APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DU TRESORIER D'AMBERIEU EN BUGEY**

Le conseil municipal à l'unanimité approuve les comptes de gestion (Commune, Eau, Assainissement), dressés pour l'exercice 2019 par Monsieur Christian LAMUR, comptable du centre des finances publiques d'Ambérieu-en-Bugey. Ces comptes sont conformes aux comptes administratifs de la commune.

**3. AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2019****Budget Communal :**

Madame Sylviane BOUCHARD rappelle que le résultat de fonctionnement à affecter est de **226 739.63 €**.

La section d'investissement présentant un solde excédentaire de 28 394.98 € (39 907.26 de déficit d'investissement + 68 302.24 € de restes à réaliser) elle propose à l'assemblée de reporter la totalité du résultat de fonctionnement soit 226 739.63 € en section de fonctionnement au compte R002.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

### **Budget Eau :**

La section d'investissement présentant un solde excédentaire de 4 518.69 € il est proposé d'affecter la totalité du résultat d'exploitation soit 50 989.66 € en section d'exploitation compte R002.

Proposition adoptée à l'unanimité.

### **Budget Assainissement :**

La section d'investissement présentant un solde excédentaire de 13 277.46 € il est proposé d'affecter la totalité du résultat d'exploitation soit 29 720.20 € en section d'exploitation compte R002.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

## **4. CONVENTION POUR DROIT D'OCCUPATION DES SOLS**

Monsieur Éric Gaillard, Maire, présente à l'assemblée la demande de Monsieur Desjours Thibaut :

Dans le cadre de l'exploitation de parcelles agricoles référencées AL0038 et AM0153, il sollicite l'autorisation de poser une canalisation souterraine d'irrigation à partir de la borne gérée par l'ASIA (Association Syndicale d'Irrigation de l'Ain) sur la parcelle AL0048 qu'il exploite.

Afin de définir un tracé des conduites le plus rectiligne possible, Monsieur Thibaut DESJOURS demande l'autorisation d'occupation du domaine public pour la pose de la conduite souterraine d'irrigation le long de la Route de Saint-Maurice, au droit des parcelles AL0039, AL0040 et AL0041.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité et autorise le maire à signer ladite convention.

## **5. QUESTIONS DIVERSES**

↳ Des manœuvres militaires auront lieu sur le territoire de la commune entre le 11 mars et le 18 mars 2020.

↳ La Transversale des As de l'Ain, course cycliste, traversera notre village le dimanche 22 mars 2020 entre 13h50 et 14h05 sur la D77 et la D904. La circulation sera donc interdite durant ce laps de temps.

↳ Eclairage public : en cas de panne d'un éclairage, merci de bien vouloir noter le numéro situé sur le poteau électrique concerné et de le transmettre au secrétariat de mairie. Une demande d'intervention SAV sera transmise au SIEA. Des techniciens interviendront dans un délai de 48h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 35.

Le Maire, Éric GAILLARD



## Planning de la collecte sélective du 1er janvier au 31 décembre 2020

### Commune de Saint-Maurice-de-Rémens

*La collecte s'effectue un vendredi sur deux*

Les dates sont les suivantes :

10 janvier	3 avril	10 juillet	2 octobre
24 janvier	17 avril	24 juillet	16 octobre
7 février	<b>30 avril*</b>	7 août	30 octobre
21 février	15 mai	21 août	13 novembre
6 mars	29 mai	4 septembre	27 novembre
20 mars	12 juin	18 septembre	11 décembre
	26 juin		<b>24 décembre *</b>



\* La collecte aura lieu le jeudi 30 avril (le vendredi 1er mai étant férié)

\* La collecte aura lieu le jeudi 24 décembre (la vendredi 25 décembre étant férié)

Il est impératif de sortir votre sac la veille au soir de la collecte